

Légitimité politique et Abstention électorale au prisme des transitions démocratiques

Political legitimacy and electoral abstention through the lens of democratic transitions

Khadidja Attou ^{1*}

¹ Université Mohamed ben Ahmed Oran 2 (Algérie), attou.khadidja@univ-oran2.dz

received 13-03-2026 Accepted: 04-04-2026

Published: 09-05-2026

Résumé :

Les dernières élections présidentielles algériennes ont enregistré un taux d'abstention des plus élevés (52%). Les échéances électorales libres et transparentes sont fondamentales mais pas nécessairement l'unique déterminant dans le processus de transition démocratique. La réunion de plusieurs critères est majeure dans la réussite de la transformation du régime politique autoritaire à un régime démocratique. Les différentes expériences dans le monde montrent que chaque transition est singulière, en raison de contexte spécifique. Les facteurs explicatifs de lancement de ce processus sont multiples. L'Algérie a connu deux tentatives de démocratisation non abouties. Cet article se propose d'analyser l'impact de l'abstention sur le processus de démocratisation et sur la nature du régime politique algérien, en mobilisant une approche théorique et comparative. Il met en évidence les dynamiques de réussite, d'échec et de stabilisation autoritaire. Le cas de l'Algérie montre que l'abstention est un indicateur de la crise de représentation et une forme de participation politique critique.

Les mots clés : Abstention ; Légitimité ; Transition démocratique ; consolidation démocratique, Autoritarisme.

Abstract:

The latest Algerian presidential elections recorded one of the highest abstention rates (52%). Free and transparent electoral deadlines are fundamental but not necessarily the only determinant in the democratic transition process. The combination of several criteria is crucial in the success of transforming an authoritarian political regime into a democratic regime. Different experiences around the world show that each transition is unique due to specific contexts. The explanatory factors for starting this process are multiple. Algeria has experienced two unsuccessful democratization attempts. This article aims to analyze the impact of abstention on the democratization process and on the nature of the Algerian political regime, using a theoretical and comparative approach. It highlights the dynamics of success, failure, and authoritarian stabilization. The case of Algeria shows that abstention is an indicator of the crisis of representation and a form of critical political participation.

Keywords: Abstention; Legitimacy; Democratic Transition; Democratic consolidation, Authoritarianism.

*Auteur correspondant,

Introduction

La démocratie représentative constitue aujourd'hui le modèle politique dominant à l'échelle mondiale. La majorité des régimes contemporains reposent sur un système de représentation dans lequel les citoyens délèguent leur souveraineté à des représentants élus à intervalles réguliers. En Algérie, depuis la révision constitutionnelle de 2020, le régime se revendique officiellement de cette forme de démocratie. Toutefois, ce modèle traverse une crise profonde dans de nombreuses démocraties consolidées, tandis qu'il continue d'être adopté, souvent de manière formelle, dans des contextes autoritaires ou hybrides.

Le processus de démocratisation demeure intrinsèquement fragile. S'il constitue une voie essentielle de sortie de l'autoritarisme, il peut être interrompu, détourné ou inversé, notamment dans des contextes marqués par des tensions politiques ou institutionnelles. Dans ce cadre, la question de la légitimité du pouvoir est fréquemment appréhendée à travers le prisme de la participation électorale.

En Algérie, l'abstention électorale apparaît comme un indicateur central de la crise de légitimité politique. Elle traduit une distanciation persistante entre les citoyens et un système politique marqué par la prééminence des institutions militaires et administratives. Souvent élevée, elle peut être interprétée comme une forme de contestation silencieuse, révélant le scepticisme d'une partie importante de la population à l'égard de réformes perçues comme limitées et de processus électoraux jugés peu compétitifs. Dès lors, l'abstention apparaît comme le symptôme d'une transition démocratique inachevée, marquée par une défiance persistante à l'égard d'une légitimité politique qui ne repose pas pleinement sur l'expression du suffrage.

Dans cette perspective, cet article se propose d'analyser l'impact de l'abstention sur le processus de démocratisation et sur la nature du régime politique algérien. À l'occasion de l'élection présidentielle de 2024, le taux de participation s'est établi à 48,03 %, ce qui soulève plusieurs interrogations fondamentales : une forte abstention traduit-elle nécessairement l'illégitimité ou le caractère autoritaire d'un régime ? Constitue-t-elle un frein à la consolidation démocratique ?

Enfin, notre problématique est : **dans quelle mesure l'abstention électorale constitue-t-elle un indicateur, mais aussi un mécanisme actif de reconfiguration de la légitimité politique dans les contextes de transitions démocratiques inachevées, notamment en Algérie ?**

Afin d’y répondre, l’analyse mobilisera une approche théorique et comparative, afin de mieux comprendre la signification de la démocratisation dans un contexte où moins de la moitié des électeurs participent aux élections.

Hypothèses de recherche

Hypothèse 1 : L’abstention électorale en Algérie est principalement le résultat d’une crise de confiance durable envers les institutions politiques.

Hypothèse 2 : L’abstention ne traduit pas uniquement un désengagement, mais peut également constituer une forme de contestation silencieuse du système politique.

Hypothèse 3 : Dans les contextes de transition démocratique, le lien entre participation électorale et légitimité politique est indirect et fortement médiatisé par les institutions.

Intérêt scientifique de la recherche

Cet article présente un intérêt scientifique à trois niveaux :

Théorique : il contribue au débat sur la relation entre participation électorale et légitimité politique, en questionnant les limites des approches normatives classiques.

Empirique : il propose une analyse du cas algérien sur une longue période (1990–2024), permettant d’observer les dynamiques de l’abstention dans un contexte de transition inachevée.

Méthodologie de recherche

Cet article s’inscrit dans une démarche qualitative à visée analytique, combinant une approche comparative et une étude de cas centrée sur l’Algérie. L’objectif est d’analyser les relations entre abstention électorale et légitimité politique dans les contextes de transition démocratique, en articulant apports théoriques et données empiriques.

La recherche repose sur une double stratégie méthodologique. D’une part, une analyse comparative est mobilisée afin de confronter le cas algérien à d’autres trajectoires de transition démocratique, notamment en Amérique latine. Cette comparaison permet d’identifier les facteurs explicatifs des réussites et des échecs en matière de production de légitimité politique.

D’autre part, l’article s’appuie sur une étude de cas approfondie de l’Algérie, fondée sur l’analyse de données secondaires. Celles-ci incluent des statistiques électorales (taux de participation aux élections présidentielles, législatives), des rapports institutionnels, ainsi que des travaux académiques portant sur le système politique algérien et ses transformations récentes.

Cette approche méthodologique présente néanmoins certaines limites. Le recours à des données secondaires ne permet pas de saisir directement les motivations individuelles des abstentionnistes. De plus, l'absence d'enquête de terrain ou d'entretiens qualitatifs restreint l'analyse des perceptions subjectives des citoyens. Toutefois, ces limites sont partiellement compensées par la mobilisation croisée de sources académiques et empiriques, permettant d'assurer une lecture cohérente et contextualisée du phénomène étudié.

1- Approches Théoriques

1.1- Les concepts fondamentaux

La compréhension de l'abstention et de ses implications politiques suppose d'abord une clarification des concepts de légitimité politique, d'autoritarisme et d'abstention électorale.

Les concepts sont vivants et évoluent au gré de nouvelles découvertes en sciences sociales qui apportent, à chaque contexte, un nouvel éclairage des questions relatives aux régimes politiques.

➤ Légitimité

La question de la légitimité est l'une des préoccupations toujours renouvelées des observateurs, des chercheurs et théoriciens qui travaillent sur la bonne gouvernance, la citoyenneté, la participation, la démocratie et les régimes politiques.

Notion complexe et polémique, la légitimité demeure peu étudiée. Généralement, la légitimité prend le sens de légalité : ce qui est approprié à la légalité est considéré comme légitime et dans ce sens, elle se limite à la légitimité démocratique, née de l'État moderne occidental et en accord avec la légalité du droit, elle est perçue comme étant valide.¹

Selon Weber², la légitimité politique repose sur la croyance en la validité d'un ordre politique. Dans les démocraties modernes, cette légitimité est largement liée aux mécanismes électoraux³. Toutefois, Easton⁴ fait correspondre la légitimité à la façon dont les acteurs reconnaissent et acceptent le système politique (et plus précisément ses autorités, règles et décisions) comme des "bons" cadres pour

¹ Bellina Séverine, la légitimité dans tous ses états : réalité, pluralisme, et enracinement des pouvoirs. <http://www2.institut-gouvernance.org>, 2010, p.49

² Weber Max, *Economie et Société*, 2 tomes, Uge Poche Pocket (Agora), 1995.

³ Lipset Seymour Martin, Some Social Requisites of Democracy. In **American Political Science Review**, 1959

⁴ Easton David, *A Systems Analysis of Political Life*. Wiley, 1965, p.278

gouverner. Plus concrètement, dans son approche « systèmes », la légitimité joue un rôle de stabilisation : elle rend plus probable que les décisions politiques soient acceptées et que, même en cas de désaccord, on continue de fonctionner à l'intérieur du système plutôt que de le contester de manière radicale.¹

Il distingue la légitimité spécifique (soutien aux institutions) de la légitimité diffuse (confiance globale dans le système politique.)

Aujourd'hui, les usages du concept de légitimité abondent avec des formes définies et dans différents domaines. Le concept s'est modifié en un « concept carrefour »²:

Certains établissent la légitimité exclusivement par le droit, tandis que d'autres la considèrent prédominante à la légalité. Ainsi, selon ces derniers, ce qui définit la légitimité : C'est l'existence de normes symboliques communes qui facilite l'interaction entre les membres d'une société.³

Alors que d'autres s'interrogent sur la thèse du maintien d'un modèle révolu par l'affirmation persistante d'une légitimité. Ainsi, en fonction des contextes, la pensée sur la légitimité s'est modifiée ; elle est devenue complexe et demeure inachevée. Pour qu'un pouvoir politique soit légitime, il doit remplir certaines conditions, parmi celles-ci les élections. L'élection confère la légitimité (celle des urnes) aux gouvernants d'un pays.

➤ **Autoritarisme :**

L'autoritarisme, quant à lui, désigne des régimes caractérisés par une concentration du pouvoir, une limitation du pluralisme politique et un contrôle restreint de la compétition électorale⁴ Les travaux de Levitsky et Way ont enrichi cette approche en introduisant la notion de régimes autoritaires compétitifs, où des élections existent mais demeurent structurellement inéquitables. Ils analysent comment certains régimes autoritaires maintiennent une façade de compétition électorale tout en consolidant le pouvoir.⁵

¹Easton David, **op.cit.**, p.273

² Bouquet Brigitte, la complexité de la légitimité, In **Vie Sociale**, 2014/4, n°8, France, pp. 13 -23, p13.

³ **Ibidem**, p. 13

⁴ Linz Juan J., *Totalitarian and Authoritarian Regimes*. Lynne Rienner, 2000

⁵ Levitsky Steven and Way Lucan, **Competitive Authoritarianism**. Cambridge University Press, 2010

L'autoritarisme peut être décrit comme le contrôle du pouvoir par un petit nombre qui ne permet aucune contestation ou toute forme d'engagement politique susceptible de nuire à sa domination incontestée. L'exclusion politique, qui est en elle-même une forme de violence, est donc son fondement.

En fonction des configurations, un système autoritaire peut se diriger vers la démocratie ou le totalitarisme, soit en imitant les apparences de la démocratie, soit en plongeant dans de catastrophiques déviations totalitaires. Il a la possibilité de résider non seulement dans les institutions politiques, mais également au sein même de l'État, dans la bureaucratie, la haute administration, et les institutions de défense et de sécurité.¹

Autrement dit, ce régime repose sur la force, la conformité des populations aux normes imposées par les dirigeants, l'interdiction de manifester ses divergences politiques en public et la limitation des libertés personnelles par l'application de mesures contraignantes.

➤ **Abstention :**

Enfin, l'abstention électorale est généralement définie comme le non-participation volontaire ou involontaire des citoyens inscrits lors d'un scrutin. Elle peut être interprétée soit comme une forme de désengagement politique, soit comme une forme de protestation silencieuse.²

L'abstention désigne le fait de ne pas participer à une élection bien que l'on soit inscrit sur les listes électorales. Dans une démocratie représentative, le vote est un élément essentiel, et l'abstention est perçue comme un indicateur de la santé du régime politique. Elle peut être interprétée comme un désinvestissement de la scène politique, mais aussi comme une forme de protestation contre une offre politique jugée insatisfaisante.

Denis Barbet considère que l'abstention croissante signale un affaiblissement de la démocratie représentative. Les électeurs peuvent s'abstenir par désintérêt ou

¹ Blanc Pierre et Chagnollaud Jean-Paul, Violence et politique au Moyen Orient, Chapitre 4. **Les systèmes autoritaires. Violence et résilience. Nouveaux Débats**, Presses de Sciences Po, France, 2014, p. 155.

² Hirschman Albert, Exit, Voice, and Loyalty, Harvard University Press, 1970 ; et Hirschman Albert et Rothschild Michael, The Changing Tolerance for Income Inequality in the Course of Economic Development, in **The Quarterly Journal of Economics**, Vol. 87, No. 4 (Nov., 1973), pp. 544-566, Oxford University Press.

pour sanctionner les pouvoirs publics. L'abstention, bien que significative, n'est pas la seule cause du déclin de la démocratie représentative : elle révèle surtout un malaise démocratique, particulièrement dans les régimes occidentaux.¹

Les travaux de Djabi² montrent que l'abstention est souvent liée à une crise de confiance durable entre citoyens et institutions politiques, tandis que Hachemaoui³ insiste sur le caractère contrôlé de la compétition électorale.

L'abstention en Algérie est un indicateur majeur de la crise de légitimité politique, signalant une rupture entre le citoyen et un système autoritaire. Souvent élevée, elle agit comme une contestation silencieuse, témoignant du scepticisme populaire envers des réformes jugées superficielles et des élections perçues comme jouées d'avance.

➤ Transition démocratique :

Le passage d'un régime autoritaire à un régime démocratique est un processus. La transition démocratique signifie un changement de système politique, auparavant autocratique qui se mue en système démocratique selon certaines règles. Il s'agit d'un processus politique graduel avec deux phases : une première phase permet au régime autoritaire d'aller vers un régime démocratique. La seconde phase est celle de la stabilisation du processus démocratique que l'on appelle consolidation.⁴

Les anciennes règles du jeu politique sont abandonnées et conduisent à l'émergence de formes stratégiques renouvelées et de nouveaux protagonistes politiques. Quand le résultat de l'élection libre fournit au gouvernement élu la souveraineté du pouvoir à élaborer des politiques publiques nouvelles et lorsque les pouvoirs du nouvel exécutif, du nouvel législatif et du nouvel judiciaire ne sont pas mis en commun avec d'autres organes juridiques, on peut affirmer que cette transition est achevée.⁵

¹ Barbet Denis, Quand les mots de l'abstention parlent des maux de la démocratie, <https://doi.org/10.4000/mots.890>, 2007.

² Djabi Nacer, Sociologie des élites et de la participation politique en Algérie. Alger : Casbah Éditions, 2015.

³ Hachemaoui Mohammed, La corruption politique en Algérie : l'envers de l'autoritarisme, Esprit, n°6, 2011, 111-135. La représentation politique en Algérie. Entre médiation clientélaire et prédation (1997/2002), In **Revue française de science politique**, 53 (1), février : 35-71, 2003. Et Authoritarianism and Electoral Politics in Algeria In **Journal of North African Studies**, 2019

⁴ Cooren Nathalie, Transition démocratique d'un pays : quelques précisions théoriques. Transition démocratique d'un pays : quelques précisions théoriques - Irénées (irenees.net) France, 2005

⁵ Linz Juan J, Democratic transitions and democratic consolidation, Mimeo, Etats-Unis, 1999, p. 2.

Quant à la seconde phase, elle comprend la division des cartes politiques et de nouvelles tactiques de jeu. Là, on peut affirmer que le processus est consolidé.¹ Cependant, certains chercheurs considèrent cette notion comme floue, suggérant que la démocratie est en mouvement constant. La consolidation démocratique est le temps de l'approfondissement démocratique par la démocratisation sociale.²

Enfin, Thiriot distingue deux formes principales de transition : celles par révolution, où les régimes sont renversés par des mouvements populaires violents, et celles par réforme, où les institutions évoluent sous la pression populaire sans recours à la violence.³ La gestion des transitions nécessite une normalisation institutionnelle plus large que la simple organisation d'élections, comme le souligne Thiriot⁴.

Dans notre article, il reste entendu que le terme désigne l'ensemble des modèles cherchant à expliquer la transition d'un régime autoritaire clairement défini vers une autre forme de régime, encore incertaine, selon l'expression contenue dans le livre de O'Donnell et Schmitter : Incertaine Démocratie⁵ Ainsi, il s'agit d'une période d'incertitude entre deux systèmes diamétralement opposés⁶. Elle peut échouer si les conditions nécessaires ne sont pas réunies.

En outre, le contexte culturel peut compliquer ou ne pas stabiliser ce processus.

1.2- Les trajectoires comparées de démocratisation : enseignements empiriques et limites

Les transitions démocratiques ne suivent pas une trajectoire linéaire.

Au cours des dernières décennies, une transition démocratique notable a eu lieu dans plusieurs régions du monde, touchant l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique Latine et le monde arabe. Dès la fin des années 1970, la transitologie a analysé les changements politiques consécutifs à l'effondrement des régimes

¹ Cooren Nathalie, op.cit.

² Fregosi Renée, La démocratie en Amérique latine : processus, alliances politiques et conflits, <https://doi.org/10.4000/cal.7624>, 2004, p.109

³ Thiriot Céline, Transitions politiques et changements constitutionnels en Afrique, pp. 29-49, Le phénomène constituant - Transitions politiques et changements constitutionnels en Afrique - Presses de l'Université Toulouse Capitole (openedition.org). France, 2018, p. 31

⁴ Ibidem, p. 36

⁵ O'Donnell Guillermo et Schmitter Philippe, Transitions from Authoritarian Rule : Tentative Conclusions About Uncertain Democracies, Johns Hopkins University Press, Etats-Unis, 1990.

⁶ Gazibo Mamoudou, La dynamique de la démocratisation ». Introduction à la politique africaine, Presses de l'Université de Montréal, Canada, <https://doi.org/10.4000/books.pum.6388>, 2010

autoritaires, notamment en Europe du Sud, en Amérique Latine et en Europe de l'Est.¹

L'analyse comparée des processus de démocratisation permet de mieux comprendre la diversité des trajectoires politiques.

Huntington², dans son analyse des « vagues de démocratisation », montre que les transitions politiques ne suivent pas un modèle linéaire. Certaines transitions aboutissent à des démocraties consolidées, tandis que d'autres débouchent sur des régimes hybrides ou des régressions autoritaires.

Les expériences d'Europe du Sud et de l'Amérique latine montrent que la démocratisation dépend fortement des compromis entre élites politiques et militaires³. Un cadre théorique général sur les transitions démocratiques a été proposé par des universitaires comme O'Donnell, Schmitter et Whitehead. En revanche, plusieurs cas africains et moyen-orientaux illustrent des transitions inachevées, marquées par la persistance d'institutions autoritaires parallèles. Pour le contexte africain, des transitions pacifiques ont souvent été négociées entre élites militaires et forces d'opposition pour éviter des conflits violents, comme au Sénégal et au Burkina Faso.⁴

Levitsky et Way⁵ soulignent que la démocratisation est conditionnée par le rapport de force entre acteurs internes et influence internationale, ce qui explique les divergences entre trajectoires nationales. Dans les régimes hybrides, Ils insistent sur le rôle de ces rapports de force dans la consolidation démocratique. De plus, ils montrent que les élections peuvent produire une légitimation partielle sans refléter une véritable compétition démocratique. L'abstention peut alors être interprétée soit comme un retrait politique, soit comme une forme de contestation silencieuse.

Somme toute, les trajectoires de démocratisation sont non linéaires et souvent inachevées. Ces analyses montrent enfin que les modèles universels de

¹ Blanquer Jean-Michel, Consolidation démocratique ? Pour une approche constitutionnelle. In **Pouvoirs : Revue d'Etudes Constitutionnelles et Politiques**, n°98 août 2001, France, pp.37-47, 2001, p. 37.

² Huntington Samuel, *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century*, University of Oklahoma Press, Norman and London, 1993

³ O'Donnell Guillermo, Schmitter Philippe C. et Whitehead Laurence, *Transitions from Authoritarian Rule*. Johns Hopkins University Press, 1986

⁴ Thiriot Céline, op.cit., p. 30.

⁵ Levitsky Steven and Way Lucan, op.cit.

démocratisation sont limités, et qu'il convient d'adopter une approche contextuelle et historique.

Le lien entre abstention et légitimité politique fait l'objet de débats théoriques importants. Pour certains auteurs, tels que Lipset¹ et Putnam², la participation électorale constitue un indicateur de la légitimité politique et du capital social. Une forte abstention serait alors interprétée comme une crise de représentation et de confiance institutionnelle.

À l'inverse, d'autres auteurs, notamment Easton³ et Diamond⁴, soulignent que la légitimité politique ne dépend pas uniquement du vote, mais également de la performance du système politique et de la stabilité institutionnelle.

2- Abstention et transition démocratique en Algérie

2.1- Une transition démocratique inachevée

a- La transition vers le multipartisme et limites structurelles

L'ouverture politique de 1989–1991 marque une rupture importante avec le système de parti unique en Algérie. Elle introduit le multipartisme et une libéralisation partielle du champ politique.

Cependant, cette transition demeure inachevée. Selon Tlemçani⁵, le pluralisme politique est resté encadré par des institutions fortes, limitant la transformation effective du système politique.

Les événements des années 1990 ont profondément affecté la trajectoire de démocratisation, conduisant à une recomposition du champ politique sous forte contrainte institutionnelle.

La trajectoire démocratique de l'Algérie met en évidence les difficultés inhérentes à la transition d'un régime autoritaire vers un régime démocratique, illustrant à la fois les efforts fournis par les acteurs et la fragilité du processus. La première tentative de démocratisation remonte à la période 1988-1989, marquée par les émeutes d'octobre 1988 à Alger, qui ont poussé le gouvernement à initier une

¹ Lipset, Seymour. Martin. Some Social Requisites of Democracy. In **American Political Science Review**, 1959

² Putnam Robert D., *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. Simon & Schuster 2000

³ Easton David, op.cit.

⁴ Diamond L, *Thinking About Hybrid Regimes*. In **Journal of Democracy**, 13, 21-36. 2002

⁵ Tlemçani Rachid, *État, bazar et globalisation L'aventure de l'Intifah en Algérie*. El Hikma, 1999.

série de réformes, notamment l'instauration du multipartisme et l'adoption d'une nouvelle Constitution par référendum en février 1989.

Les réformes institutionnelles libérales menées par les élites dirigeantes apparaissent comme une réponse aux revendications sociales, sans toutefois que les acteurs politiques ne maîtrisent pleinement le processus de démocratisation. Aït Aoudia observe que la fragmentation du régime dictatorial ne résulte ni d'une volonté explicite de démocratiser, ni d'un mouvement citoyen coordonné, mais plutôt d'interactions fortuites entre acteurs institutionnels et sociaux.¹ Le processus de réforme est fragilisé par l'absence de culture politique démocratique et l'influence persistante de l'armée.

La reconnaissance du pluralisme partisan en 1989 a permis l'émergence de nouveaux partis, mais la transition a été marquée par des contradictions internes. Menouer distingue deux phases : la première de 1989 à 1992 et la seconde depuis 1992. Durant la première phase, l'état oscille entre ouverture démocratique et retour à l'autoritarisme sous prétexte de lutte contre le terrorisme.

Cette ambivalence reflète une transition inaboutie, où l'état maintient un contrôle dirigiste tout en amorçant une libéralisation économique.²

Le rôle prépondérant de l'armée dans la sphère politique est un élément clé. Lors des crises, elle n'hésite pas à intervenir pour sauvegarder l'ordre. Les événements d'octobre 1988 illustrent cet état de fait, mettant en lumière l'incapacité des autorités civiles à mener seules des réformes essentielles.

L'élection de Abdelaziz Bouteflika en 1999 symbolise une tentative de stabilisation politique, mais les clivages entre projets antagonistes (islamisme et démocratie) persistent, menant à une hybridation de l'État.

b- L'abstention électorale comme indicateur de crise de légitimité :

L'évolution des taux de participation électorale en Algérie montre une tendance globale à la baisse depuis les années 2000 (cf tableaux Données Algérie 199-2024, p15)

¹ Aït-Aoudia Myriam, L'expérience démocratique en Algérie (1988-1992), Presses de Sciences Po, France, 2015, p.291.

² Menouer Mustapha, Etat-Marché et démocratie : réflexions sur le problème de la transition en Algérie, In *Revue Algérienne des sciences juridiques, politiques et économiques*, 32/1,1994. Algérie, pp.77-91.

Selon Djabi¹ cette abstention ne doit pas être interprétée uniquement comme un désintérêt politique, mais comme une forme de désaffection durable envers les institutions représentatives. De même, Hachemaoui² (2013, 2019) souligne que les élections en Algérie s'inscrivent dans un cadre de compétition limitée, où les résultats ne traduisent pas toujours une véritable alternance politique.

Ainsi, l'abstention peut être comprise comme :

- Un désengagement politique progressif
- Une contestation silencieuse du système
- Une crise de représentation institutionnelle

Entre 1997 et 2017, l'Algérie organise plusieurs élections dans un contexte de transition politique compliquée. Cependant, la forte abstention observée suscite des interrogations quant à la légitimité des institutions.

Benzenine analyse cette situation comme un paradoxe où l'état cherche à renforcer sa représentativité par des processus électoraux, malgré une faible mobilisation citoyenne.³ Dris-Aït Hammadouche distingue deux interprétations de l'abstention : une perspective apolitique, où l'abstention reflète l'indifférence des citoyens à l'égard des enjeux politiques, et une perspective politique, où l'abstention est un acte conscient de protestation contre un système perçu comme manipulé et corrompu.⁴

c- Enseignements des transitions inachevées

Les expériences comparées montrent que les transitions démocratiques échouent souvent lorsque les élites politiques et institutionnelles conservent un contrôle durable sur le processus politique. Les travaux d'O'Donnell et Schmitter⁵ montrent que les transitions pactées peuvent déboucher sur des systèmes hybrides. Dans ce cadre, l'Algérie présente les caractéristiques d'un processus de démocratisation interrompu.

¹ Djabi Nacer, **op.cit**

² Hachemaoui Mohammed, **op.cit**.

³ Benzine Belkacem, La démocratie de l'abstention en situation autoritaire : retour sur les élections législatives et locales de 2017 en Algérie, In **Maghreb-Machrek**, 1/ n°243, 2020, France, pp.77-96, p.78.

⁴ Dris-Aït Hammadouche, L'abstention en Algérie : un autre mode de contestation politique. <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.588>, 2009, France, p.264.

⁵ O'Donnell Guillermo, Schmitter Philippe C. et Whitehead Laurence, **op.cit**.

L'échec de la tentative de démocratisation en Algérie s'explique par plusieurs facteurs : l'absence de volonté réelle de changement de la part des dirigeants, la faiblesse des partis d'opposition, le poids de l'institution militaire et l'absence de compromis entre les acteurs politiques.

Le Think Tank Nabni conclue que cet échec résulte de la mauvaise gestion des réformes et de la désunion des forces politiques.¹ La fin brutale de l'expérience démocratique en 1992 confirme l'incapacité des antagonistes à conduire une transition harmonieuse.

2.2- Les obstacles structurels à la transition démocratique

Le système politique algérien est marqué par plusieurs contraintes structurelles :

- la prééminence des institutions politico-militaires (cf les travaux de Hachemaoui)²
- la faiblesse de la compétition électorale réelle
- la fragmentation du champ partisan
- la crise de confiance entre citoyens et institutions (cf les travaux de Djabi,)³

Ces éléments limitent la consolidation d'une démocratie représentative effective et contribuent à la persistance d'une forte abstention électorale.

Les blocages accumulés, la résistance des militaires et les paradoxes entraînés par des situations sociales multiorientées par des acteurs nombreux sont les raisons multiples de l'abstention. Ainsi, le sentiment d'incompétence, le fatalisme, l'absence de confiance ou de connaissance du personnel politique, la non inscription sur les listes électorales, le manque de perception de l'importance du vote et son impact sur la vie quotidienne participent de la démobilisation électorale des citoyens.

Beetham recense quatre éléments agissant sur les directions de la transition démocratique. Il discrimine dix variables qui sont partagées entre les quatre variétés de facteurs et qui impactent la consolidation de la démocratie : ⁴

¹ Think Tank Algérien Nabni, Les Chantiers de la Refondation , [NABNI-Chantier-04-Transitions-démocratiques-Enjeux-et-enseignements-annexe.pdf](#), 2019.

² Hachemaoui Mohammed, op.cit.

³ Djabi Nacer, op.cit

⁴ Beetham David, Conditions for Democratic Consolidation, In **Review of African Political Economy**, Juin 1994, vol. 21, Royaume-Uni, pp.157-172.

- Le processus de transition : Les chances de consolidation sont influencées par la nature du régime précédent et le mode de transition, par exemple, un État faible, un régime militaire ancien et une transition brutale.
- Le système économique : la consolidation a des chances de réussir s'il existe une économie de marché, un développement économique et un bon agencement des classes.
- La culture politique : La consolidation démocratique aura du mal à aboutir quand les sociétés sont séparées entre groupes culturels rivaux et la présence de certaines religions. Il est supposé que l'Islam ne soit pas compatible avec la démocratie.
- Le dispositif constitutionnel : le système parlementaire est préféré au système présidentiel, l'avantage du mode de scrutin proportionnel sur les modes majoritaires, la décentralisation des formes de gouvernement favorise la consolidation démocratique.

Nous pourrions ajouter également un autre facteur qui s'avère important : L'absence d'intégration régionale : en raison des différences politiques entre le Maroc et l'Algérie et de l'instabilité constante en Lybie, l'intégration régionale est quasi impossible, malgré une culture, une histoire et une religion commune aux cinq pays comprenant l'Union du Maghreb Arabe.

Dahmani conclue que l'Algérie est en train de vivre une période de pré-transition. Après avoir quitté la logique de constance constitutionnelle exigée par le pouvoir politique actuel, le pays devra se consacrer à une réflexion autour d'un nouvel archétype social et politique.¹

Ce point de vue paraît pertinent dans la mesure où il peut être pris comme un argument contre l'opinion diffuse d'un échec de la transition. Autrement dit, la mise en place de réformes politiques pluralistes reste sans signification, en raison d'accommodements institutionnels non officiels qui consentent aux élites dirigeantes leur renouvellement sans reconsidérer le caractère profondément autoritaire d'un système.

Il est crucial de prendre en compte la dimension internationale de transformation du régime lors de l'étude du jeu des acteurs politiques, afin de saisir la nature apparemment contradictoire des changements institutionnels dans le monde arabe. Les institutions locales, qu'elles soient démocratiques ou autoritaires,

¹ Dahmani Ahmed, Algérie, quelles conditions pour une transition démocratique. **blog Ahmed Dahmani, Mediapart**, 28/10/2011. France.

sont l'aboutissement officiel d'accords maîtrisés par les acteurs locaux, mais avec l'inscription dans un espace politique mondiale.¹

Plusieurs éléments concourent à la faiblesse du processus démocratique ou au renforcement de la démocratisation. Parmi eux, on peut citer le caractère inclusif du processus. Les groupes et les demandes citoyennes doivent être intégrés dans ce processus. La société civile ne doit pas être organisée comme dépendante des structures de l'Etat.

La résistance aux changements dans les institutions ou dans le corps social est aussi un écueil à lever.

Dahmani considère que l'Algérie est en train de vivre une période de pré-transition (Il s'agit d'une période qui prépare la transition). Après avoir quitté la logique de constance constitutionnelle exigée par le pouvoir politique actuel, le pays devra se consacrer à une réflexion autour d'un nouvel archétype social et politique.²

Par ailleurs, en utilisant le concept de modernisation, est étudié attentivement le sujet de la pérennité du régime autoritaire algérien. Autrement dit, la mise en place de réformes politiques pluralistes reste sans signification, en raison d'accommodements institutionnels non officiels qui consentent aux élites dirigeantes leur renouvellement sans reconsidérer le caractère profondément autoritaire d'un système. Il est crucial de prendre en compte la dimension internationale de transformation du régime lors de l'étude du jeu des acteurs politiques, afin de saisir la nature apparemment contradictoire des changements institutionnels dans le monde arabe.³

3. Données électorales (Algérie 1990–2024)

3.1. Tableau synthétique des principales élections (élaboré par l'auteur)

Année	Type d'élection	Participation (%)	Contexte politique
1991	Législatives	~59 %	Ouverture multipartite interrompue
1997	Législatives	65,6 %	Stabilisation post-crise
2002	Législatives	46,2 %	Début du désengagement

¹ Cavatorta Francesco, La reconfiguration des structures de pouvoir en Algérie. Entre le national et l'international, in **Revue Tiers Monde**, 2012/n°210, France, pp.13 à 29, p. 27.

² Dahmani Ahmed, op.cit

³Hachemaoui Mohammed, Changement institutionnel vs durabilité autoritaire. La trajectoire algérienne en perspective comparée, in **Cahiers d'Etudes Africaines**, 220/2015 pp. 649-686.

Année	Type d'élection	Participation (%)	Contexte politique
2007	Législatives	35,7 %	Baisse de la participation
2012	Législatives	~43 %	Maintien du multipartisme contrôlé
2017	Législatives	~35 %	Crise de confiance politique
2021	Législatives	23–30 %	Forte abstention structurelle

Année	Présidentielle	Participation (%)	Observation
1999	Présidentielle	60,9 %	Élection Bouteflika
2004	Présidentielle	58 %	Continuité politique
2009	Présidentielle	74,5 %*	Mobilisation institutionnelle élevée
2014	Présidentielle	50,7 %	Recul progressif
2019	Présidentielle	39,9 %	Crise politique post-Hirak
2024	Présidentielle	48,03 %	Participation faible et stabilisée

3.2. Lecture analytique des données :

Les données révèlent trois tendances majeures :

- Baisse structurelle de la participation législative
- Volatilité présidentielle liée aux contextes politiques
- Installation durable de l'abstention comme comportement politique dominant

L'abstention devient un phénomène structurel et non conjoncturel.

L'analyse des résultats permet de dépasser une lecture simpliste de l'abstention comme désengagement politique.

Premièrement, l'abstention en Algérie ne peut être interprétée uniquement comme un retrait civique. Pour Djabi¹, elle traduit une crise durable de confiance institutionnelle et une distance entre citoyens et système politique.

Deuxièmement, les travaux de Hachemaoui² montrent que les élections algériennes s'inscrivent dans une logique de compétition limitée, ce qui affaiblit le rôle du vote comme mécanisme de sélection des élites.

Troisièmement, dans une perspective comparative, Levitsky et Way³ soulignent que dans les régimes hybrides, la participation électorale peut coexister

¹ Djabi Nacer, Le peuple a rompu avec le système, in journal Liberté du 17 novembre 2020.

² Hachemaoui Mohammed, Algeria: From One Revolution to the Other? The Metamorphosis of the State-Regime Complex, In **Sociétés politiques comparées**, 51, mai/août 2020.

³ Levitsky Steven and Way Lucan, op.cit.

avec des formes de contrôle politique, ce qui relativise son lien direct avec la légitimité.

Enfin, l'abstention peut être comprise comme :

- un retrait politique rationnel
- une forme de protestation silencieuse
- ou un indicateur de désalignement entre société et institutions

Ainsi, l'abstention ne constitue pas une preuve directe d'autoritarisme, mais un symptôme des tensions de la transition démocratique.

Selon le collectif NABNI qui a consacré un chantier à la transition démocratique en Algérie, il existe plusieurs écueils :¹

- Pas de force structurante en mesure de centraliser les requêtes citoyennes.
- Fragile représentativité des partis d'opposition dans le panorama socio-politique.
- Lacune dans l'organisation des corps intermédiaires et manque d'organisations importantes de la société civile.
- Pouvoir excessif conféré au président par les révisions constitutionnelles sous Bouteflika
- Refonte de la constitution pour y inscrire les libertés collectives et individuelles,
- Contexte économique maussade.
- Détérioration du pouvoir d'achat des citoyens
- Absence d'indépendance des trois pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire)
- Marginalisation des partis politiques d'opposition et des syndicats autonomes
- Présence forte de l'Armée
- Pas de culture du compromis.
- Pas de concertation entre l'Armée et les représentants de la société civile
- Le contexte sécuritaire régional, voire mondial
- Manque de dynamique de l'appareil de l'Etat sur le plan diplomatique.

Outre ces points, d'autres éléments concourent à la faiblesse du processus démocratique ou au renforcement de la démocratisation. Parmi eux, on peut citer le caractère inclusif du processus. Les groupes et les demandes citoyennes doivent être intégrés dans ce processus. La société civile ne doit pas être organisée comme dépendante des structures de l'Etat. La résistance aux changements dans les

¹ Think Thank Algérien Nabni, op.cit.

institutions ou dans le corps social est aussi un écueil à lever.

L'analyse montre que l'abstention en Algérie ne peut être réduite à une simple forme de désengagement politique. Elle constitue un phénomène multidimensionnel qui reflète à la fois des dynamiques institutionnelles, sociales et politiques.

D'un point de vue théorique, cette observation confirme les analyses d'Easton¹, selon lesquelles la légitimité politique ne dépend pas uniquement des comportements électoraux mais de la confiance diffuse dans le système politique.

Dans le cas des régimes hybrides, Levitsky et Way² montrent que les élections peuvent produire une légitimation partielle sans garantir une réelle compétition politique. L'abstention devient alors un indicateur ambigu : elle peut exprimer une contestation silencieuse, mais aussi une adaptation stratégique des citoyens à un système perçu comme peu ouvert.

Le cas algérien illustre ainsi une tension fondamentale des transitions démocratiques : la coexistence d'institutions électorales formelles et d'un déficit de représentation effective.

Conclusion

Nonobstant la similarité des expériences de transition démocratique dans le monde, il n'en demeure pas moins qu'elles présentent des formes diversifiées. Dans certains pays, le processus vers la consolidation est bien entamé alors que dans d'autres, il est mis en panne ou est ralenti selon le contexte. Trois formes essentielles se distinguent et chacune d'entre elles tombe dans des écueils inattendus. Certaines transitions sont arrivées sous les effets des forces armées ou de violentes manifestations populaires, d'autres se sont installées de manière pacifique par un compromis entre les différents protagonistes.

Diverses raisons ont contribué à la réussite de la démocratisation (des compromis entre les protagonistes, une culture démocratique répandue dans la société, des réformes constitutionnelles négociées, des réformes économiques ...). Toutefois, certains pays n'ont pas réussi à poursuivre le processus en raison des entraves économiques et culturels et parfois parce que leurs conditions sécuritaires sont instables, ils ont choisi de revenir vers un régime autoritaire.

L'Algérie a connu deux phases de transition (1989,1992) qui n'ont pas abouti. Le changement de constitution ainsi que l'organisation d'élections libres et

¹ Easton David, **op.cit.**

² Levitsky Steven and Way Lucan, **op.cit.**

des réformes institutionnelles n'ont pas consolidé le fragile processus. Une société pas suffisamment ancrée dans la culture de la démocratie, une très faible confiance de la population dans le pouvoir politique, la forte présence de l'armée dans le jeu politique ralentissent la construction démocratique. L'abstention ne peut dans ce cas être un indicateur pertinent de la démocratisation du pays. Elle ne constitue pas non plus un frein au processus, mais elle résulte d'un ensemble de facteurs sur lesquels l'Algérie doit être attentifs afin de trouver des instruments adéquats pour inverser la montée de la démobilisation électorale.

Le processus démocratique dans lequel s'est engagé l'Algérie doit se poursuivre et intégrer d'autres outils pour renforcer la démocratie représentative et avancer vers la légalité du pouvoir, indissociable de sa légitimité. Il reste à voir les priorités et les étapes pour réussir la transition démocratique ; la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice, le respect des droits et des libertés, le renforcement de la société civile ; autant d'instruments absents ou peu existants qui feront avancer l'Algérie vers la consolidation de la démocratie.

Certains analystes considèrent l'Algérie comme un régime dictatorial, mais cette vision simpliste néglige la complexité des facteurs influençant le processus de transformation politique en cours. Les études sur les transitions démocratiques montrent que ce processus est influencé par divers facteurs internes et externes. En comparant ces études avec les tentatives de démocratisation en Algérie, il apparaît que la transition démocratique y rencontre des obstacles particuliers, rendant impossible l'établissement d'une démocratie définitive. Si l'abstention électorale est bien analysée dans les démocraties établies, elle reste un phénomène récent et complexe en Algérie, principalement étudié de manière statistique.

De plus, les chercheurs algériens devraient produire des analyses prenant en compte le contexte et la culture locale, afin de dépasser les grilles d'interprétation externes et ethnocentrées. Une approche critique, libérée des biais politiques et idéologiques, est nécessaire pour évaluer les progrès ou les reculs de la démocratie en Algérie.

L'abstention électorale en Algérie ne constitue pas un indicateur univoque de désengagement politique ou d'illégitimité du régime. Elle apparaît plutôt comme le symptôme d'une transition démocratique inachevée, marquée par un décalage entre institutions représentatives et attentes citoyennes.

Ainsi, la relation entre légitimité politique et participation électorale ne peut être comprise qu'à travers une approche contextualisée, intégrant les dynamiques institutionnelles, historiques et sociales propres aux régimes en transition.

Enfin, l'analyse comparative montre que ce phénomène dépasse le seul cas algérien et s'inscrit dans une tendance plus large touchant de nombreux régimes hybrides contemporains.